

**LA DÉRADICALISATION ET LA RÉHABILITATION DANS
LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU CAMEROUN :
ENJEUX ET DÉFIS D'UN PROCESSUS DE PAIX**

NOTES DE L'IPREVA
OCT. 2022

**ARISTIDE D.
BILOUNGA**



La déradicalisation et la réhabilitation dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun : enjeux et défis d'un processus de paix

Aristide D. BILOUNGA

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Comment citer cette publication :

BILOUNGA, Aristide D., (2022), « La déradicalisation et la réhabilitation dans la lutte contre le terrorisme au Cameroun : enjeux et défis d'un processus de paix », *Notes de l'IPREVA*, n°2, 11 octobre.

©IPREVA 2022

Tous droits réservés

INITIATIVE POUR LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET
L'EXTRÉMISME VIOLENTS EN AFRIQUE

Bastos / Yaoundé

Tel : 237 694 096 263, info@ipreva.org – www.ipreva.org

ISBN : 978-9956-12-757-3



Présentation de l'auteur

Aristide D. BILOUNGA

Est Doctorant en Relations internationales et Etudes stratégiques et titulaire du Master en Relations internationales de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et Master en Science politique de l'Université de Yaoundé 2. Fondateur et Directeur de l'IPREVA, il est membre du

Réseau d'Experts de la Francophonie sur la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV). Il a occupé les postes de Project Manager et Program Officer dans les Organisations humanitaires. Il est auteur du livre intitulé : *Les relations entre l'OIF et l'ONU en matière de paix et sécurité*, édité en 2019 dans les éditions du Cygne à Paris.



Les concepts de radicalisation et d'extrémisme violent sont subjectifs et ont une signification différente selon le contexte et la perspective. De plus, leurs définitions changent constamment parce que la façon dont ils sont exprimés et matérialisés varie à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Elles découlent également de nouvelles vulnérabilités et utilisent des approches et des technologies différentes. Une opinion extrémiste est généralement considérée comme très différente de ce qui est considéré comme une opinion dominante. Les points de vue extrémistes ne sont pas nécessairement illégaux et ne conduisent pas systématiquement à la violence. Les personnes qui ont choisi d'exprimer ou de penser radicalement sans porter atteinte aux libertés civiles des autres citoyens sont équitablement protégées par les droits fondamentaux et les droits de l'homme. Un point de vue radical ou extrémiste cesse donc d'être acceptable lorsqu'il devient une menace pour les démocraties ou qu'il encourage la violence, afin d'exercer des contraintes sur les personnes pour atteindre ses objectifs. C'est dans ce sens que l'extrémisme violent constitue une menace pour les sociétés et notre continent, car il peut conduire au terrorisme et à l'instabilité généralisée. La radicalisation est alors le processus par lequel les individus peuvent adopter des postures radicales au point qu'ils doivent agir en conséquence. Ce processus est soit déclenché directement par des leaders charismatiques (verticalité et asymétrie du pouvoir), soit indirectement au sein des mêmes communautés ou réseaux linguistiques (horizontalité du pouvoir) (A. Bilounga et F. Fresse, 2019).

En effet, l'extrémisme violent et les processus qui y ont conduit suscitent une attention croissante à toutes les échelles sociales. Si les notions de « radicalisation », de « prévention », de « désengagement » et de « déradicalisation » sont de plus en plus utilisées depuis les attentats du 11 septembre 2001, notamment dans la littérature américaine, britannique, allemande et nord-européenne, ces concepts sont devenus plus populaires en Afrique où chercheurs et décideurs se sont de plus en plus attelés à la compréhension du phénomène de radicalisation violente dans le but de le prévenir et accompagner les personnes victimes.



Depuis quelques années, la littérature sur la radicalisation abonde et aborde divers sujets : les facteurs, les lieux, les contextes (Pellerin, 2017), les types de lutte (judiciaire, administrative et préventive), les logiques de lutte (sociales, sécuritaires) (Ragazzi, 2014 : 2), les trajectoires et les mesures de radicalisation (Torrekens, 2015 ; Coolsaet, 2016 ; Guidere, 2016), les effets de lutte contre la radicalisation sur les populations, notamment musulmanes, les approches proposées dans les processus de déradicalisation (Lafaye, 2016 ; Issa et Machikou, 2019).

Dans le contexte qui retient notre attention, le Cameroun a opté pour l'application des politiques de désarmement, démobilisation, réinsertion et réhabilitation (DDRR) face aux groupes extrémistes de nature politique ou religieuse qui contestent la centralité, l'intégrité et la souveraineté de l'Etat. Dès lors, l'on a le mérite de questionner cette approche de contre-terrorisme. Ainsi, peut-on se demander : comment convient-il d'apprécier le processus de déradicalisation dans le contexte de lutte contre l'extrémisme violent au Cameroun ? Pour répondre à cette interrogation, nous examinerons tour à tour les enjeux et les défis de la démarche camerounaise face au phénomène de l'extrémisme violent.

Le présent article s'inspire des entretiens menés de décembre 2020 à mars 2021 auprès des forces de sécurité, des autorités administratives et des acteurs humanitaires et religieux à Maroua et Mora dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun, à Yaoundé dans le centre. Ces échanges ont été menés non seulement auprès des responsables des communautés des régions affectées par le terrorisme Boko Haram, des responsables du comité DDRR, mais aussi des personnels militaires affectés à la force multinationale mixte (FMM). La littérature sur l'extrémisme violent a également été rassemblée et analysée.

Le processus de déradicalisation : enjeux controversés d'une approche de sécurité

Le processus de déradicalisation au Cameroun oscille entre vision stricte et vision élargie de la sécurité, qu'il est autrement possible de



résumer par une (fausse) opposition entre la sécurité militaire et non militaire (David et Schmitt, 2020). Pour les partisans, souvent traditionnels, de la première vision, il s'agit de conserver l'utilisation de la force militaire dans les menaces à la sécurité, et par là la prédominance de l'Etat et ses intérêts vitaux (Walt, 1991, p. 212). A l'inverse, les tenants d'une vision élargie jugent dépassée (et très américaine) une telle approche et souhaitent l'ajout de nouveaux acteurs et de nouvelles dimensions d'analyse, non militaires, pour mieux comprendre les postulats de base, les aspects normatifs et ethnocentriques, de même que les dimensions économiques, sociétales, environnementales, alimentaires, médicales et légales de la sécurité (Holsti, 1996). Dès lors, l'on observe une confrontation entre des motivations étatiques et non étatiques alimentée par la diversité d'approches (militaires, non militaires et hybrides), elles-mêmes élaborées dans des échelles locale, nationale et internationale, dans une sémantique¹ morcelée (Issa et Machikou, 2019, p. 1).

En effet, la sortie de crises est une activité particulièrement laborieuse. S'il est plus facile de voir une violence ou une crise éclatée, il reste difficile de mettre fin à l'escalade de la violence, ou de trouver un consensus durable entre les acteurs au conflit. Le processus de résolution de crises peut être ainsi lu sous une dynamique de convergence ou de divergence des intérêts identitaires, de légitimité, de participation, de distribution et de pénétration (Tchinda et al., 2020). Alors, face à l'extrémisme politique de velléités sécessionnistes dans le Nord-ouest et Sud-ouest, et l'extrémisme religieux aux enjeux

¹ Les concepts de déradicalisation, contre-radicalisation, désengagement, désarmement, démobilisation et réhabilitation désignent le plus souvent un ensemble de procédés qui vise à neutraliser le soutien ou l'engagement vis-à-vis de l'extrémisme violent et à réintégrer les ex-associés de Boko Haram et des groupes sécessionnistes du Nord-ouest et Sud-ouest dans la société. La multitude de termes utilisés pour décrire les ex-associés de Boko Haram est tout aussi foisonnante, et comprend « les rendus », « les retournés », « les déserteurs », « les désengagés », « les repentis », « les désillusionnés », « les déradicalisés », « les réadaptés », et les « traumatisés ». Les termes « ex combattants », « ex-otages » et « ex associés » sont ainsi les plus courants.



idéologiques et socioéconomiques dans l'Extrême-Nord, « le gouvernement a posé le référentiel global du « Cameroun un et indivisible » (Issekin, 2017) et du vivre ensemble, comme cadre structurant de son action (Tchinda et al., 2020).

Ce qui précède justifie au mieux l'hypothèse de diversification d'approches de déradicalisation. Au niveau régional, une stratégie a été adoptée à Abuja le 30 août 2018. Elle vise à élaborer des politiques et des programmes pertinents pour garantir, à court et à moyen terme, la stabilisation et le développement de la région du bassin du lac Tchad. Aussi, elle est consacrée au désarmement, à la démobilisation, à la réhabilitation, à la réinsertion et à la réintégration (DDRRR) des personnes associées à Boko Haram. Et elle présente une approche axée sur le Triage, la Poursuite, la Réhabilitation et la Réintégration (TPRR), tout en expliquant que les initiatives de désarmement et de démobilisation ne s'appliquent pas formellement à Boko Haram (Issa et Machikou, 2019, p.3). Ces différentes approches (DDRRR et TPRR) sont elles-mêmes la résultante de l'ambiguïté des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies de mars 2017 (S/RES/2349)² et décembre 2017 (Résolution 2396)³.

Cependant, la formulation des politiques à l'œuvre aux niveaux national et local est incompatible avec la stratégie régionale. Depuis octobre 2017, des acteurs (services déconcentrés de l'Etat et autorités traditionnelles et religieuses) ont entamé le processus de désocialisation violente à travers les sensibilisations et les lavages de cerveaux des ex associés aux mouvements extrémistes. Cette approche a montré ses limites face au besoin d'une prise en charge psychosociale. Le 30

² La Résolution S/RES/2349, 31 mars 2017, encourage les gouvernements « à élaborer et mettre en œuvre, en y incluant des stratégies de poursuite judiciaire si nécessaire, une stratégie régionale coordonnée axée sur des initiatives de désarmement, de démobilisation, de déradicalisation, de réintégration et de réadaptation transparentes, inclusives et respectueuses des droits de l'homme en faveur des personnes associées à Boko Haram et à l'PEIL », para. 29.

³ La Résolution S/RES/2396, 21 mars 2017, recommande l'élaboration de stratégies de poursuite, de réadaptation et de réintégration des terroristes présumés, para. 29–41.



novembre 2018, l'offre gouvernementale d'un décret du président de la République du Cameroun portant création du Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (CNDDRR) des ex-combattants de Boko Haram et des groupes armés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est venue compléter les efforts locaux⁴. Elle fait appel à une diversité d'acteurs militaires (FMM), institutionnels (organismes étatiques) et volontaristes (ONU, ONG, Organisations de la société civile etc.) Cette bifurcation d'acteurs aux motivations tantôt compatibles, tantôt incompatibles alimente l'échec du processus de DDRR, alors même qu'il fait déjà face aux défis économiques et sécuritaires.

Le processus de DDRR face aux défis économiques et sécuritaires

Le phénomène de déradicalisation n'est qu'une variante de la réinsertion (Raufer, 2016). Elle suppose le développement des programmes socioéconomiques axés non seulement sur les ex associés aux mouvements extrémismes et leurs familles, mais aussi sur les communautés touchées par l'extrémisme violent. Il revient ainsi de répondre à l'urgence alimentaire, sanitaire, éducative et d'abris des personnes déplacées du fait des crises, et en même temps poser les bases d'un développement durable afin de favoriser le retour à « la vie normale » des ex associés et la cohésion sociale au sein des communautés d'accueil. La réinsertion étant un processus à long terme, l'Etat doit mobiliser d'énormes ressources pour la réhabilitation et la construction des infrastructures sociales de base, la relance de l'économie locale etc.

Or, le Cameroun fait déjà face à de nombreux problèmes structurels. En 2020, la pandémie de covid-19 a entraîné une dégradation

Décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, p.d., <https://www.prc.cm/en/multimedia/documents/6765-decree-no-2018-719-of-30-11-2018-nddrc>⁴



importante de la situation économique. La consommation a chuté en raison des pertes des revenus des ménages et des entreprises liées aux mesures de distanciation sociale et aux incertitudes de l'évolution de la pandémie. Classé au 144^e rang sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption en 2021 établi par Transparency International, le Cameroun connaît des problèmes de gouvernance qui freinent son développement et le rendent moins attractif aux yeux des investisseurs (Banque Mondiale, 2022). Les activités non pétrolières dans le commerce, les transports et le tourisme ont été limitées par le confinement et les mesures de lutte contre le covid-19, malgré la résilience du secteur de l'agriculture. Cette situation économique est de plus en plus endurcie par la crise ukrainienne qui accélère la crise alimentaire mondiale.

Par ailleurs, ces défis structurels au plan économique ne voient pas les obstacles sécuritaires qui affectent le processus de déradicalisation. En effet, l'approche holistique adoptée ne garantit pas un retour durable à la paix et à la stabilité. En matière de réhabilitation, un constat est fait à savoir : qu'aujourd'hui, nul au monde ne sait changer ce qu'il y a d'enraciné dans l'esprit, dans la conscience humaine. Les pires dictatures y ont échoué. Après la « Révolution culturelle » chinoise ayant fait trente à cinquante millions de morts, pire génocide de l'histoire humaine - les Chinois ont repris illico leurs millénaires coutumes. Au plan individuel, se transformer soi-même est déjà ardu - cesser de fumer, faire un régime est coriace. Alors, tenter une telle aventure collective semble une utopie.

Les programmes de réinsertion sont ainsi difficiles à apprécier positivement, bien qu'ils améliorent d'une certaine façon les problèmes des ex associés en termes de formation aux petits métiers (agriculture, teinture, élevage, couture, restauration etc.). De ces programmes, l'on observe plus de médiatisation, de saupoudrage que des initiatives favorisant la désocialisation violente à long terme. Comment comprendre si les ex associés acceptent ces programmes pour la simple raison de sortir des centres d'encadrement, qui sont de véritables prisons pour eux et retrouver la liberté, ou après leur sortie ils vont



définitivement dénoncer à la violence ? Les données sur les cas réussis sont rares, ce qui laisse penser le contraire. D'ailleurs, les milliers d'enfants déscolarisés et non scolarisés courent le risque d'enrôlement djihadiste par des *« jeunes rendus de Boko Haram, qui après les avoir recadré et relâché pour réintégrer la société, retournent en brousse et appellent [les forces de défense] pour dire que c'est maintenant qu'ils vont bien [les] attaquer »*⁵.

En définitive, il ressort que la déradicalisation est un processus dont la pertinence peine à s'observer aisément au Cameroun. Si ses dimensions militaires (désarmement et démobilisation) montrent leur efficacité, celle-ci ne se lit pas encore dans les programmes de réinsertion et réhabilitation, du fait des défis structurels et ceux posés par la conjoncture internationale brulante et incertaine alimentée par les effets de la crise sanitaire et la guerre ukrainienne. Aussi, ce processus ne garantit pas la non récurrence des ex associés des mouvements extrémistes. Dès lors, il revient à l'Etat de dissocier sa réponse dans les deux contextes de crises auxquels il fait face afin de mieux sauvegarder ses enjeux vitaux, tout en reconnaissant les attentes (sociales, juridiques, morales, économiques et politiques) des populations, lesquelles sont les sources profondes des conflits. Les partenaires au développement et humanitaires, qu'ils soient bilatéraux, multilatéraux ou non gouvernementaux doivent orienter leur accompagnement dans une approche de sécurité élargie, qui tient compte des dimensions économique, sociale et culturelle dans le processus de consolidation de la paix au Cameroun, et en Afrique d'une manière générale. L'inclusion de la perspective genre serait un facteur important dans le diagnostic des problèmes, la formulation des solutions et leur implémentation pour un impact durable.

⁵ Entretien informel avec un militaire en service à la Force Multinationale Mixte (FMM), le 11 mars 2021.



Quelques références bibliographiques

- Bilounga, A.D. (2019), *Les relations entre l'OIF et l'ONU en matière de paix et sécurité*, Paris, Cygne, 2019.
- Bilounga, A. D. et Fresse F., (2019), « State measures to prevent radicalisation and violent extremism in French-speaking territories: the example of Cameroon », *European Eye on Radicalization*, 19 février, <https://bit.ly/3PHAsFC>
- Braud, P., (2014), *Sociologie politique*, 11^e éd., Paris, LGDJ.
- Coolsaet, R., (2016), « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », *L'Observatoire*, 86, mars.
- David, C.P et Schmitt O., (2020), *La guerre et la paix : Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 4^e éd. Paris, Presses de Sciences Po., 564p.
- El Difraoui A. et Uhlmann M. (2015), « Prévention de la radicalisation et la déradicalisation : les modèles allemand, britannique et danois », *Politique étrangère*, n° 4, p. 171-182.
- Guidere, M., (2016), « Internet, haut lieu de la radicalisation », *Pouvoirs*, n°158, p. 115-123.
- Holsti, K. J., (1996), *The State, War, and the State of War*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Issekin, Y., (2017), « Localiser le refus de la sécession à Yaoundé : jeux et enjeux du meeting parlementaire de soutien pour la paix et l'indivisibilité du Cameroun du 1^{er} octobre 2017 », *L'Espace politique*, n°35.
- Lafaye, C. G., (2016), « Approche critique des sociologies de la radicalisation », *Forum de la DAP "Radicalisation violente, engagement et désengagement "* Paris, Octobre.
- Pellerin, M., (2017), « Les trajectoires de radicalisation religieuse au sahel », *Note de l'IFRI*, février.
- Ragazzi, F., (2014), « Vers un « multiculturalisme policier » ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays Bas et au Royaume-Uni », *Les Etudes du CERI*, n° 206.
- Raufer, X., (2016), « Déradicalisation : faits et foutaises », *Enjeu Sécurité*,



n°2017.

- Tchinda, S., Abanda M. et Touoyem P., (2020), « La question anglophone au Cameroun et l'impératif du pacte de cohabitation. Construire la Paix à partir du « Grand Dialogue National » ? », *Les Classiques des sciences sociales*, juin, 42p.
- Torreken, C., (2015), « Comprendre le basculement dans la violence djihadiste », *La Revue nouvelle*, n° 8.
- Toutin T., (2018), « Dé-radicalisation ou désengagement », *Criminalistique*, n° 1, p. 63-66.
- Walt S. M. (1991), « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, 35, septembre, p. 211-239.

IPREVA est la première organisation africaine de droit camerounais, à but non lucratif qui vise à prévenir la radicalisation violente sur toutes ses formes en Afrique

